



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENT

Avis public est donné de l'adoption du règlement suivant par le conseil municipal et que ce dernier a reçu toutes les approbations requises:

- **Règlement numéro 748-213**
Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 748 et ses amendements concernant l'ajout d'une définition pour les animaux de compagnie et la modification des normes pour les garages détachés
- Un certificat de conformité pour ce règlement a été émis par la MRC de D'Autray le 12 juillet 2021.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Berthierville, ce 13 juillet 2021.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière